

Yolet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réso a Moni bel



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAUT

1 6 AVR. 2019

DIVISIONAMONS

N° d'entreprise : 0436.536.820

Dénomination : Entreprise Générale de Construction André Baynon

(en entier) : (en abrégé) :

Forme Juridique: SC

Adresse complète du siège : rue Camille Duray, 21 - 7190 Ecaussinnes

Objet de l'acte : Clôture de liquidation

Par ordonnance du 20/06/2013, le Tribunal de Commerce de Mons a approuvé le plan de répartition de la société.

La société se trouve donc clôturée définitivement.

Décharge est donnée au liquidateur.

Le liquidateur ne possède plus aucun document comptable à ce jour.

Le liquidateur,

BAYNON André

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).